

JEU SUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Règles du jeu

Exposé de la situation

Les politiques représentent en premier lieu les intérêts de leur électorat. Ils mettent tout en œuvre pour que les décisions soient prises dans le sens voulu par leurs électeurs. Ils gagnent ainsi en considération et en influence politique. Dans le même temps, ils accroissent leurs chances d'être élus, voire réélus.

Ce jeu vous permet de vous mettre dans la peau d'un parlementaire. Vous débattrez du futur budget fédéral et représenterez l'un des quatre groupes d'intérêts du jeu. Au début, vous ne savez pas quels sont les intérêts défendus par les autres groupes.

Les groupes sont constitués par l'enseignant (répartition arbitraire ou tirage au sort).

Chaque groupe d'intérêts a pour objectif de récolter le maximum de voix possible. C'est la raison pour laquelle il doit élaborer un budget prévisionnel qui tienne compte du mieux possible des intérêts de son électorat. Or, pour que le budget entre en vigueur, il doit tout d'abord être approuvé par le Parlement. Le défi consiste donc à élaborer un budget prévisionnel qui soit approuvé à la fois par votre électorat et par la majorité parlementaire.

Ce jeu de rôle vous permet de comprendre la manière dont les processus décisionnels sont, en politique, influencés par les intérêts des différentes parties prenantes. Vous vous familiarisez ainsi aux concepts de la politique économique. Le jeu a été très simplifié et n'a aucunement la prétention d'être un reflet fidèle de la réalité.

Règles du jeu et calcul

La fiche que vous venez de recevoir présente le profil des intérêts de votre électorat. Vos électeurs accordent beaucoup d'importance à certains postes budgétaires plutôt qu'à d'autres. Plus vous arrivez à réserver de moyens financiers dans le nouveau budget fédéral pour ces postes, plus le succès politique de votre groupe sera important.

Au début de la partie, chacun des quatre groupes d'intérêts se voit attribuer 25% des voix. (Il va de soi que ce pourcentage ne reflète pas la réalité; il permet uniquement de simplifier le jeu.) Les pourcentages de voix seront recalculés après le débat sur le budget. Veuillez alors respecter les règles suivantes:

- ▶ En votre qualité de représentant de votre groupe, si vous êtes le seul défenseur d'un poste et que vous réussissez à le faire accepter par le Parlement, alors votre groupe est récompensé de la manière suivante: pour chaque milliard de francs supplémentaire attribué à votre poste dans le nouveau budget, votre groupe gagne 1% des voix. A l'inverse, si vous perdez un milliard de francs pour votre poste, vous perdez 1% des voix.
- ▶ Si vous défendez une cause avec un autre groupe d'intérêts et que vous obtenez ainsi la majorité parlementaire, alors vous gagnez ½ point de pourcentage par milliard de francs de moyens supplémentaires ou perdez ½ point de pourcentage par milliard de francs de moyens perdus.
- ▶ Les électeurs ayant tout intérêt à ce que le budget global soit le plus faible possible, toute augmentation des dépenses publiques est sanctionnée par une diminution des voix; toute réduction, en revanche, donne droit à des voix supplémentaires. Les quatre groupes d'intérêts sont pareillement concernés: en cas d'augmentation de l'ensemble des dépenses publiques d'un milliard de francs, les quatre groupes perdent ¼ de point de pourcentage des voix; en cas de réduction d'un milliard de francs, ils gagnent tous ¼ de point de pourcentage des voix.

Résumé des règles pour le calcul des nouveaux pourcentages de voix:

	Position budgétaire de votre groupe d'intérêts	Déficit du budget fédéral global (solde budgétaire)
Augmentation par mrd. de francs	+1% si seul groupe à défendre cet intérêt +½% si représentation commune de cet intérêt	-¼% pour chaque groupe d'intérêts (total -1%)
Réduction par mrd. de francs	-1% si seul groupe à défendre cet intérêt -½% si représentation commune de cet intérêt	+¼% pour chaque groupe d'intérêts (total +1%)

Déroulement de la partie

► Etape 1: Etudier le profil et le budget prévisionnel

L'enseignant vous remet le profil d'intérêts que votre groupe doit défendre. Etudiez le profil et débattiez du budget prévisionnel en conséquence. Quels postes budgétaires sont importants pour votre électoral? Lesquels sont moins importants? Lesquels n'ont aucune importance?

► Etape 2: Elaborer une stratégie

Décidez des modifications que vous souhaitez soumettre au Parlement. Consignez votre proposition sur le transparent qui vous a été remis. Discutez au sein de votre groupe des stratégies possibles pour amener le Parlement (c'est-à-dire l'ensemble de la classe) à rallier votre cause. Veuillez tenir compte du fait que chacun des groupes a besoin des voix des autres groupes d'intérêts pour obtenir des moyens supplémentaires pour les postes budgétaires importants pour lui. Force de persuasion, capacité d'argumentation et don de négociation sont de mise. Pendant la discussion sur la stratégie, vous pouvez désigner un représentant auprès des autres groupes d'intérêts, par exemple pour nouer des alliances et négocier des soutiens réciproques. Mais, vous pouvez aussi choisir de représenter et de défendre vos intérêts tout seul, c'est-à-dire sans arrangement préalable avec un ou plusieurs autres groupes. Ce qui compte, c'est que vous ne dévoiliez pas encore le groupe d'intérêts auquel vous appartenez.

► Etape 3: Soumettre les propositions de modification

Chaque groupe d'intérêts soumet ses propositions de modification au Parlement. Efforcez-vous de rallier à votre cause l'ensemble des parlementaires ou au moins certains autres groupes d'intérêts. Vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer les intérêts que vous défendez. Pour cette présentation, utilisez le transparent qui vous a été remis. Les débats parlementaires sont dirigés par l'enseignant. Les propositions de modification peuvent porter sur un poste budgétaire spécifique, sur plusieurs postes ou sur l'ensemble du budget. Veuillez tenir compte des instructions de l'enseignant à ce sujet.

► Etape 4: Voter les propositions

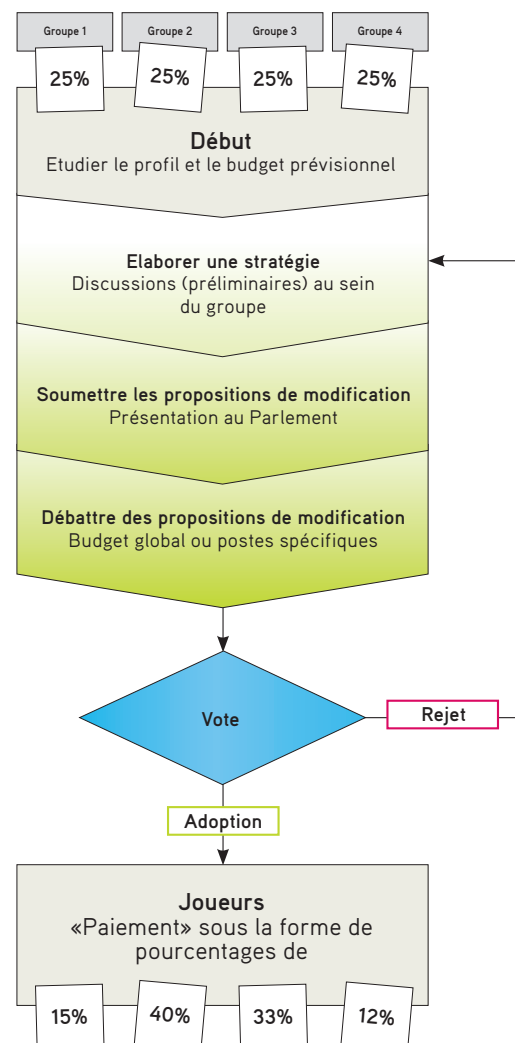
Lors des votes, chaque parlementaire est libre d'approuver ou de rejeter une proposition. Par ailleurs, il n'est pas absolument nécessaire de respecter les accords conclus avec d'autres groupes.

Une proposition est considérée comme acceptée lorsque la majorité absolue des membres du Parlement approuve la proposition, c'est-à-dire lorsque plus de la moitié des parlementaires sont favorables à une proposition. Tous les élèves peuvent voter. L'abstention n'est pas autorisée. Si une proposition est rejetée, elle peut faire l'objet de nouvelles discussions puis être de nouveau soumise au vote sous une forme modifiée.

Répétez les étapes 2 et 4 jusqu'à ce que le budget fédéral soit voté.

► Etape 5: Calcul des nouveaux pourcentages de voix

Si chacun des huit postes budgétaires a été voté, le budget fédéral est alors arrêté. Les débats sont clos. L'enseignant calcule ensuite les nouveaux pourcentages de voix des quatre groupes d'intérêts.



Budget fédéral prévisionnel pour 2019

Les exemples chiffrés proviennent du budget 2019 assorti d'un plan intégré des tâches et des finances 2020-2022 de l'Administration fédérale des finances (AFF, www.efv.admin.ch).

Dépenses par groupes de tâches	En mrds de francs (en %)
Prévoyance sociale Assurance-vieillesse, assurance-invalidité, assurance-maladie, prestations compensatoires, assurance militaire, assurance-chômage et service de l'emploi, construction de logements sociaux et encouragement à la construction de logements, migration, politique familiale et égalité des sexes	23 (31,8%)
Transport Transport routier, transport ferroviaire et transports publics, transport aérien	10,1 (14,0%)
Formation et recherche Formation professionnelle, hautes écoles, recherche fondamentale, recherche appliquée, autres voies de formation	8 (11,0%)
Agriculture et alimentation Amélioration des bases de production et mesures sociales, production et ventes, paiements directs, autres dépenses	3,7 (5,1%)
Sécurité Défense nationale, protection civile et service civil, police, système pénitentiaire et service de renseignements, contrôles douaniers	6,2 (8,6%)
Relations internationales Relations politiques, aide au développement (pays du Sud et de l'Est), relations économiques	3,6 (5,0%)
Finances et impôts Parts sur les recettes fédérales, collecte de fonds, administration de la fortune et de la dette, péréquation financière	9,8 (13,6%)
Autres tâches Conditions institutionnelles et financières, culture et loisirs, santé, protection de l'environnement et aménagement du territoire, économie	7,9 (10,9%)
Total des dépenses	72,3
Total des recettes	73,6
Solde budgétaire	+1,3